

### **C.3.1 CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 ARC CLASSIQUE**

<b>Composition</b>	16 équipes Hommes et 16 équipes Femmes.
<b>Répartition géographique</b>	1 groupe national pour chaque catégorie.
<b>Compétitions</b>	3 Manches et 1 phase finale
<b>Résultats</b>	Le club dont l'équipe est classée 1 <sup>ère</sup> est déclaré Champion de France Les clubs dont l'équipe est classée 14 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> descendent en D2 la saison suivante.

**Le Championnat de France D1 Arc Classique**, se dispute en deux phases sur la durée d'une saison sportive :

- Une phase de Saison Régulière (SR) lors de laquelle chez les hommes comme chez les femmes, chaque équipe rencontre les autres équipes **deux fois**.  
Une rencontre entre deux clubs est composée de 1 match par équipe.
- Une phase finale réservée aux 4 meilleures équipes hommes et femmes de la Saison Régulière à la fin de la 3<sup>ème</sup> manche de la saison.

La participation à chacune des manches de la Saison Régulière est obligatoire pour toutes les équipes de D1.

Le classement final des équipes de D1 est établi de la façon suivante :

Pour les équipes classées aux 4 premières places de la Saison Régulière, le classement final du championnat de France de D1 est établi à l'issue de la phase finale en fonction de la place obtenue par l'équipe sur cette phase.

Pour les équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> place de la Saison Régulière, le classement final de la saison est établi sur le total des points obtenus sur les 3 manches.

Les rencontres par équipe de club se déroulent en 1 match par équipe. (Voir déroulement du Championnat)

La phase finale se déroule lors de la 3<sup>ème</sup> manche de la saison. (Voir déroulement du Championnat)

- **Arbitrage**

L'arbitrage de l'ensemble de la compétition est assuré conformément au cahier des charges par les arbitres désignés en relation avec le PCRA du Comité Régional du lieu de la compétition.

- **Déroulement du championnat**

- **Saison Régulière :**

La Saison Régulière se réalise par la rencontre de toutes les équipes entre elles deux fois dans la saison, soit 30 rencontres. Les 3 manches se déroulent de la manière suivante :

**1<sup>ère</sup> manche** : cette manche est composée de 7 rencontres pour une équipe soit les 7 premières rencontres de la saison pour chacune des équipes (matchs aller). Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h00

**2<sup>ème</sup> manche** : cette manche est composée de 8 rencontres pour une équipe soit les rencontres de 8 à 15 de la saison pour chacune des équipes (suite des matchs aller). Ces rencontres se déroulent le dimanche de 08h30 à 13h30

**3<sup>ème</sup> manche** : cette manche est composée de 15 rencontres pour une équipe soit les rencontres de 16 à 30 de la saison pour chacune des équipes (matchs retour). Le déroulement de cette manche se fera sur 12 rencontres le samedi de 09h30 à 17h30 et 3 rencontres le dimanche matin de 09h00 à 10h45 suivi des play-offs entre les 4 meilleures équipes de la Saison Régulière.

L'ordre des rencontres se réalise de la façon suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
2	15		7	14	6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	1	8
3	14	7		6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	1	8	15
4	13	14	6		5	12	4	11	3	10	2	9	1	8	15	7
5	12	6	13	5		4	11	3	10	2	9	1	8	15	7	14
6	11	13	5	12	4		3	10	2	9	1	8	15	7	14	6
7	10	5	12	4	11	3		2	9	1	8	15	7	14	6	13
8	9	12	4	11	3	10	2		1	8	15	7	14	6	13	5
9	8	4	11	3	10	2	9	1		15	7	14	6	13	5	12
10	7	11	3	10	2	9	1	8	15		14	6	13	5	12	4
11	6	3	10	2	9	1	8	15	7	14		13	5	12	4	11
12	5	10	2	9	1	8	15	7	14	6	13		12	4	11	3
13	4	2	9	1	8	15	7	14	6	13	5	12		11	3	10
14	3	9	1	8	15	7	14	6	13	5	12	4	11		10	2
15	2	1	8	15	7	14	6	13	5	12	4	11	3	10		9
16	1	8	15	7	14	6	13	5	12	4	11	3	10	2	9	

1ère manche  
Rencontres aller  
de 1 à 7

2ème manche  
Rencontres aller  
de 8 à 15

3ème manche  
Rencontres retour  
de 1 à 15

Pour l'ensemble des rencontres aller, le numéro d'équipe est attribué en début de saison par tirage au sort entre les équipes engagées dans le championnat de France de D1.

Pour les rencontres retour (3ème manche), le numéro d'équipe est attribué dans l'ordre du classement à l'issue des rencontres Aller. Si des équipes sont à égalité de classement à l'issue de la phase des rencontres aller (égalité de points, de différentiel et de Points de set Gagnés) un tirage au sort sera effectué pour déterminer le numéro d'équipe pour la phase des rencontres retour.

Les équipes se rencontrent dans les ordres établis en match par équipe selon le règlement international en vigueur (matchs au meilleur des 4 sets de 6 flèches).

La victoire du match par équipe donne le gain de la rencontre. La victoire d'une rencontre donne un (1) point au classement à l'équipe gagnante et zéro (0) à l'équipe perdante.

Le résultat (score) du match par équipe permet d'attribuer des points servant au départage des équipes en cas d'égalité. Les points de sets gagnés par l'équipe deviennent des Points gagnés (Pg). Les points perdus par l'équipe deviennent des Points perdus (Pp). Le différentiel (Diff.) entre les Pg et les Pp donne un résultat servant au départage des équipes à égalité, soit  $Pg - Pp = \text{Diff.}$

Le classement d'une équipe se fait donc en prenant en compte les éléments suivants :

- Nombre de points de victoires de rencontres
- Différentiel de scores des matchs (Diff.) obtenus par la soustraction des Points perdus (Pp) aux Points gagnés :  $Pg - Pp = \text{Diff.}$

### En cas d'égalité

1. De score à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement international. A l'issue du barrage lors d'un match par équipe, l'équipe vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est 5-4).
2. De points après les x rencontres de la Saison Régulière, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :

En cours de Saison Régulière :

- Le meilleur différentiel (Diff.) entre les équipes à égalité
- Le total du nombre de Points gagnés (Pg) par l'équipe

Si l'égalité persiste les équipes sont classées provisoirement à la même place dans le classement.

A la fin de la Saison Régulière :

1. Le meilleur différentiel (Diff.) entre les équipes à égalité
2. Le total du nombre de Points gagnés (Pg) par l'équipe.

Si deux équipes sont à égalité au point 2, elles seront départagées comme suit :

3. Le résultat des matchs particuliers entre les 2 équipes à égalité (cumul des points de sets marqués par chaque équipe pendant les deux matchs).
4. Si l'égalité persiste, un tir de barrage par équipe (3 flèches par équipe) sera réalisé entre ces deux équipes pour déterminer leur classement au championnat.

Si 3 ou plus d'équipes sont à égalité au point 2, elles seront départagées comme suit :

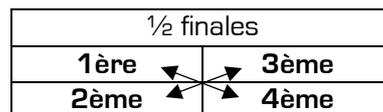
1. Par un tir de barrage par équipe (3 flèches par équipe) entre toutes les équipes à égalité pour déterminer leur classement au championnat.

Lors des deux premières manches, une compétition individuelle sera organisée le samedi, composé d'une phase de qualification par archer et d'un tableau de matchs individuels par catégorie d'arme et de sexe. Cette compétition est indépendante du championnat de France de D1. Cependant, les équipes de club engagées en D1 pourront présenter, sans frais d'engagement, jusqu'à 4 archers sur cette compétition (4 archers maximum par équipe engagé en D1). Les frais de participation de ces 4 archers à cette compétition individuelle seront pris en charge sur les frais d'engagement annuel de l'équipe en D1. Si les clubs souhaitent inscrire plus de 4 archers à cette compétition, ils devront s'acquitter des frais d'engagement pour chaque archer supplémentaire auprès de l'organisateur.

○ **Phase Finale :**

Les 4 premières équipes au classement final de la Saison Régulière (Classement après les 30 rencontres de la Saison Régulière) sont qualifiées pour participer à la phase finale du championnat de France de D1.

Cette phase se déroule sous la forme de matchs par équipes (selon le règlement international en vigueur au meilleur des 4 sets de 6 flèches) en 1/2 finales croisées. L'équipe classée 1<sup>ère</sup> de la Saison Régulière rencontre l'équipe classée 4<sup>ème</sup> et l'équipe classée 2<sup>ème</sup> de la Saison Régulière rencontre l'équipe classée 3<sup>ème</sup>.



Les équipes gagnantes des 1/2 finales se rencontrent pour se disputer la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> place du championnat de France de D1. Les équipes perdantes des 1/2 finales se rencontrent pour se disputer la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place du championnat de France de D1.

Cette phase finale se déroule lors de la 3<sup>ème</sup> manche à la fin de la Saison Régulière.

La 3<sup>ème</sup> manche de la Saison Régulière est considérée comme la finale du championnat de France de D1 de l'année.

L'inscription des archers composant les équipes de club participant à cette manche se fera à l'aide du formulaire internet prévu à cet effet avant la date limite prévue pour les inscriptions (à consulter sur le site internet de la FFTA). La composition officielle et définitive de l'équipe (3 ou 4 archers) ainsi que le nom du coach devront être saisies dans ce formulaire. Des changements au sein de l'équipe seront acceptés le jour de la phase finale. Le ou les changements éventuels doivent être signalés au plus tard lors du dépôt officiel de la composition de l'équipe, avant l'échauffement du jour de la phase finale.

Le podium pour les 3 premières équipes du championnat et la remise des prix pour les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place du championnat se fera à l'issue de la phase finale. Pour obtenir le

prix correspondant à la place obtenue au championnat de France de D1, l'équipe devra être représentée lors de la cérémonie protocolaire. La non représentation de l'équipe entraînera le non versement du gain.